

CCATM de la Ville d'Andenne

Réunion du samedi 28 mai 2016

Avis relatif à la demande de permis unique COMFORT ENERGY, présenté par Manfred Peters, membre suppléant de la CCATM

(avis basé sur de nombreux contacts avec les riverains et sur une discussion en Assemblée générale du Comité de Défense d'Andenne)

Quels sont les principaux arguments contre ce projet ?

- C'est **laïd** : beaucoup d'habitants de la Rue des Marais et de l'Avenue Roi Albert auront vue sur ce centre hideux dont les cuves culminent à 14 mètres de haut. Le fait qu'elles seront peintes en couleurs pastel et bordés d'arbres n'y change rien.
- C'est **dangereux** : l'étude d'incidence reconnaît que les produits stockés sont inflammables. Même si la cinétique de ce type de feu est relativement lente, le danger est là.
- C'est une **cible pour des attaques terroristes** : comment protéger un tel site si la menace terroriste persiste, ce qui semble être le cas.
- Le **charroi** sera important, et cela près d'un rond-point où il y a des bouchons aux heures de pointe. Avec vingt camions-citernes basés sur le site, le nombre de mouvements sera très élevé, dans la mesure où chaque camion fera plus d'un plein par journée.
- Le site engendrera du **bruit** : outre le bruit des camions, il y aura le bruit causé par le pompage des hydrocarbures et le conditionnement d'air.
- Le risque de **pollution de la Meuse** existe. En cas de fuite suite à un accident, un incendie ou un attentat, l'encuvement ne sera pas suffisant pour éviter l'écoulement des hydrocarbures vers le fleuve.
- Il y aura un **impact négatif sur la valeur immobilière**. Déjà maintenant, alors qu'on est au stade de projet, certains habitants de l'Avenue Roi Albert nous ont dit qu'ils regrettent amèrement d'avoir acheté un appartement situé en face du site.

Conclusion :

Il n'est pas question d'accepter l'implantation de ce projet à proximité des habitations et d'une école.